



Centrale telecom arnaque annuaire telephonique pages blanches

Par **ticajazz**, le **01/12/2009** à **16:56**

Bonjour,rnrnJe me suis fait avoir par un Mr.Martin qui travaille soi disant pour centrale telecom. Au départ il m'a dit qu'il me fallait remplir un formulaire pour que mon entreprise paraisse dans les pages blanches. Je lui ai fait plusieurs fois répéter et il m'a bien dit que cela était gratuit.rnrnJ'ai été contacté ce matin par Mr. Berthelot qui me demande 32000 euros et me dit qu'il travaille au service recouvrement de la société ge factofrance. Je lui dis que je ne peux payer cette somme alors il me répond qu'il comprend qu'il voit que je suis de bonne foi et que même si cela n'est pas son travail il va essayer de m'aider.rnrnDepuis j'ai eu au moins 10 coups de fil de mr Berthelot qui me dit qu'il a trouvé un arrangement avec le service juridique et que si je paye 5000 euros il n'y aura pas de poursuites et que cette même somme me sera remboursée sous 8 jours .rnrnbeaucoup de gens se sont faits avoir mais aucun n'a réellement de solutions. y a t-il quelqu'un qui a résolu le litige ou nonrnrnMerci par avance pour vos réponses, aides, cdt.

Par **nini**, le **02/12/2009** à **15:35**

bonjour,rnmoi aussi je viens de me faire berner par mr martin et mr berthelot qui me harcele au téléphone.rnj'ai contacté mon assureur qui me dit qu'il ne faut pas payer, c'est une arnaque très connue .rn.il faut leur parler de l'article 1109 du code civil de l'article 313-1 du code penalrnet annulation pour dol (manoeuvre frauduleuse) rnrns'il continue a vous téléphoner vous dites que vous portez plainte à la gendarmerie pour escroquerierrnrnmoi il me demande 39000 euros et 4952 euros avec un arrangement remboursable sous 10 jours.

Par **gaga1**, le **10/12/2009** à **15:47**

BonjourrrrrnJe viens de me faire attraper aussi par cette société. Je n'arrive pas à trouver les coordonnées téléphoniques. Pouvez vous m'aider, car je n'ai pas l'intention de me laisser faire. Je vais prendre contact avec mon avocat et j'aimerai lui donner leurs coordonnées.rnMerci d'avance.

Par **jp_bois**, le **14/12/2009** à **10:32**

Je viens d'être contactée mais bien sur je ne vais pas donner suite !rnSur le document que l'on m'a faxé ils indiquent le N°0828692939 n° vert.rnSi ça peut vous être utile.

Par **jeetendra**, le **14/12/2009** à **10:47**

Bonjour, portez systématiquement réclamation à la Direction générale de la concurrence, de la consommation, de la réclamation des fraudes (DGCCRF), également plainte aux Forces de l'Ordre pour harcèlement par téléphone, par courrier, intimidation, menace, escroquerie, etc. Regroupez vous et médiatisez votre affaire, courage à vous tous, bon début de semaine.

Par **jp_bois**, le **14/12/2009** à **10:58**

Je viens de contacter info escroquerie qui m'a expliqué qu'il ne fallait surtout pas payer, que je devais contacter ma CCI pour qu'ils informent les artisans, commerçants parce qu'apparemment ils fonctionnent par département.rnElle m'a dit qu'ils ne pouvaient rien faire parce qu'ils sont domiciliés au Portugal !

Par **PAITA**, le **17/12/2009** à **19:18**

bonjour,rnrnJe vie dans l'engoisse, j'ai été victime de hacement pour signer un fax pour les page jaune soit disant ,il m"a été promis de ne rien payer , aujourd'hui ont me reclame 48000 euros. j'ai été contacté par un homm d-une société de facturation je lui est dit que j'avais portéé plainte quelques semaines plus tard je suis de nouveau menacé par un huissier de justice bien sur je n'ai aucunes adresses ni de contact (n° masqués) les fax vienne d'une societe qui s'appelle COFACE j'ai pris contact avec eux mais apparemment ils n'y sont pour rien rnque doit je faire merci de me faire parvenir vos temoignages je suis a bout

Par **jp_bois**, le **18/12/2009** à **09:52**

Contactez la ligne info escroquerie 0811020217.

Par **ed545**, le **21/12/2009 à 10:33**

Bonjour,rnrnNous avons été contacté la semaine dernière. Même cas de figure, c'est une de nos stagiaire (faisant les choses de très bonne foi) qui a renvoyé un fax signé de sa main plus un tampon (sans aucun pouvoir décisionnaire)rnrnNous avons été contacté aujourd'hui par une soi-disant personne de facto france (qui comprenait également et ne doutait pas de notre bonne foi). Nous lui avons dit que nous ne voulions rien payer et surtout que nous ne comprenions pas le service proposé. Bref après de multiples échanges, il nous a dit de lui renvoyer un fax ci -dessous : rnJe soussigné M... gérant de la société... atteste sur l'honneur avoir signé un contrat RSVB 2518231 sqn avoir pris connaissances des conditions de ventes. rnrnà monsieur GOUJON section assurancernrnBien entendu, ce fax fait pour enfoncer la boîte arnaquée NE DOIT JAMAIS ETRE RENVOYErnrnNous lui avons demandé de nous donner une adresse pourlui renvoyer un recommandé--> il n'a pas voulu au début puis à force il nous a donné l'adresse suivante. 26 avenue des champs élysées 75015 PARISrnrnNous nous sommes tout de suite aperçu que l'adresse était fausse (car facto france est à la défense et les champs c'est dans le 8ème).rnNous lui avons dit que c'était un voleur et que nous voulions l'adresse de l'entreprise et un numéro de téléphone. La personne nous a raccroché au nezrnrnDonc c'est une arnaque et surtout ne payez pas le moindre centime!!!!rnrnBon courage rnrnJe vais prévenir la centrale telecom que l'on se sert de leur nom pour arnaquer les gens--> inadmissible

Par **LULU**, le **30/12/2009 à 15:32**

Bonjour,rnMoi aussi, je ne compte plus le nombres de fois que l'on ma téléphoné, j'ai toujours dit que mon fax était en panne.rnPuis j'ai fini par en recevoir un, a renvoyer avant le 30 signé et tamponné !rnLe numéro du fax que l'on me demande de renvoyer est le 0826693017rnAdresse : Service télécom 17 Avenue du GNL DE GAULLE 75008 PARIS.rnRCS: 478-077-142 Au capital de 230 000 EurosrnrnLe Fax établi par une dénommée Mme DelorernEn tout cas, bien rodé leur système, et d'une incroyable gentillesse, comme on dit, trop poli pour être honnête !!!!!!!!!!!!!!!rnJe conserve mon fax, mais pas question de le renvoyer !

Par **cyril**, le **18/01/2010 à 21:12**

on a reçu le même coup de fil a ma société, un employé a crut bien faire en renvoyant le fax signérnun ordre de transfert facturé 826euro HT par mois pendant 12 mois...rne je vais donc suivre vos conseils, le dépôt de plainte est déjà fait, il me reste la DGCCRF et contacter info escroqueries.rnet je touche du bois pour la suite...

Par **nanette25**, le **21/01/2010 à 14:37**

bonjour a tous,rnrnmoi aussi j'ai reçu un tél de martine lévêque de service telecom me demandant de lui signer un fax pour renseignement téléphonique.rnca m'a parut bizarre je l'ai déjà laissée "mijoter" pendant 15 jours. A force de me harceler je lui faisrnplus de nouvelles je me dis c'est bon j'ai la paix.rnrnsurprise hier matin un coup de tél d'un avocat privé de Paris qui me demande la somme de 27760€ par virement bancaire au nom du bénéficiaire TWIZER ABRAHAM !!!!! pour résiliation de mon contrat qui se montent a + de 85000€ de facture non payée et que je suis mises en demeure et qu'il y a un procès verbal établi contre moi rnrn ensuite inspecteur jean michel laroche verdier ministère de la justice Française qui me tél et pareil la somme a payée avant 12h00 sinon il ne pourront plus rien faire contre moi rnrnaujourd'hui je sais et suis soulagé pure harnaque et j'ai déposé plainte a la gendarmerie et averti la DGCCRF rnrnSurtout ne payer rien rnrnespérant en avoir soulagé certains

Par **jeandom**, le **29/01/2010 à 16:58**

service télécom arnaque .j ai été contacté par une madame delore se faisant passée pour un agent de france telecom pour la mise a jour des fichiers publicitaires de cette entreprise.étant antipub je lui est répondu que cela ne me concernait pas .elle me répond que cela était simple je vous supprime des fichiers.elle me fait signer un fax en me confirmant que cela était gratuit.je trouve ce document bizarre.flairant l arnaque je renvoie un autre fax 35mn plus tard par la poste cachet faisant foi l annulation du fax précédent je me retrouve avec 40000euros a payer.ca fait cher pour un petit exploitant.après contact avec la direction de la répression des fraudes je ne suis pas le seul.pour mon cas j ai annulé de suite dans les sept jours.code de la consommation démarchage a domicile.malgré cela j ai reçu un appel téléphonique du service financier me disant que le second fax n était pas arrivé et que la machine se lance des réception FOUTAISE. pour ma part DES CLOUS..tous ceux qui sont dans ce cas doivent nous rejoindre sur le forum .si cela vous arrive un conseil.renvoyer un fax d annulation dans les sept jours depuis un bureau de poste en indiquant le motif.ils n aiment pas les fax de la poste pour cause de l avis de réception cela vous en coutera 2.7euros mais preuve a l appui.pour mon cas j attend de leurs nouvelles par écrit.A +

Par **loulou**, le **10/02/2010 à 07:59**

bonjour,rnrnj'ai moi aussi été victime de cette arnaque, le 24/12 vers 9h du matin, je reçois un coup de fil d'une femme se faisant passer pour Mme DURAND des pages jaunes pour une dernière mise à jour avant impression (forcement artisan nous souscrivons tous les ans une inscription dans les pages jaunes)rnrnElle me dit de tamponner et signer le doc. qu'elle m'envoie par fax, si les infos sont correctes et de le retourner.rnA gauche de ce document plusieurs cases à cocher avec des tarifs complètement sur réalistes.rnElle me met la pression en me disant que la mise à jour doit être terminée avant midi (tout se tient, compte tenue de la semaine creuse entre Noël et Nouvel An).rnJe prend quant même la précaution de barrer la partie avec les tarifs et reourne le fax.rn5 min. après elle me rappelle en s'excusant mais qu'il ne faut absolument rien inscrire dans cette partie sinon se sera considéré comme validé et me renvoie donc un deuxième fax. Elle me confirme de nouveau qu'il n'y a rien à payer, si je ne fais pas faire d'encart et de toute façon je ne fourni aucun logo.rnje retourne donc le document juste signé et tamponné.rnJe tiens à préciser que les infos contenues sur le

document qu'elle m'a faxé sont identiques aux infos inscrites dans les pages jaunes!!
Hier je reçois un appel sur mon portable d'un homme du service de recouvrement qui me signale lui devoir plus de 12.000 euros pour cette commande, qu'il comprend bien qu'il s'agit d'un mal entendu, que Mme DURAND sera sanctionnée pour son abus de pouvoir, mais qu'il faut quand même que je paie : soit la moitié de la somme immédiatement remboursée par leur assurance sous 10 jours, soit le dossier passe au Tribunal de Commerce de Paris dans 3 jours.
Après 30 min. de conversation au téléphone, je demande à cet homme son nom et la il me raccroche au nez.
Je vais porter plainte, et signaler cette escroquerie à la Chambre des Commerces.
Mon avocat conseil de ne plus répondre s'il continue à me relancer et surtout de ne rien payer.

Par **facelle**, le **10/02/2010 à 22:11**

le 25/01, Centrale telecom m'appelle pr mettre à jour l'annuaire telecom en se faisant passer pr France Telecom - effectivement, j'ai reçu un fax de mise à jour que je devais signer et renvoyer.
Aujourd'hui, je reçois un appel de Mr BERTHELOT de la societe Factorfrance, agence de recouvrement pour etablir la facture ??????
je lui explique alors que Mme CLAIR m'a appelé pr une mise à jour de l'annuaire - tres pro et sympathique, il comprend ma situation, me conseille de faire un fax de reclamation, propose de mettre Mme CLAIR sur ecoute, etc.
pret à envoyer le fax, pour avoir bonne conscience, je recherche des infos sur le net et je tombe sur vos commentaires !
nds cette histoire, je suis rassuré de ne pas être le seul à m'être fait avoir (ma femme commençait à râler !!!) - je vais porter plainte cette semaine et vous remercie pour vos temoignages.

Par **ninou2B**, le **18/02/2010 à 18:50**

Bonjour
Le 10 Février dernier un Mr Martin D, téléphone a notre entreprise en disant qu'il procédait à la mise à jour des pages jaunes.
Il fallait envoyer un fax pour confirmer les coordonnées de la société. Comme mon employeur n'était pas présent, je lui ai dit que je ne pouvais rien signé a sa place, il me rétorque que c'est une formalité et qu'il n'y avait rien a payé, ensuite il me dit de coché une case pour savoir dans combien de temps on voudrait être contacté pour la mise a jour soit 6 mois, 12 mois, 18 mois, 24 mois 36 mois et 48 mois.
Aujourd'hui un Mr Bertelo du service de comptabilité de Telecom, téléphone au bureau en demandant le responsable de la société, celui-ci n'étant pas la j'ai demandé à prendre le message. C'est là qu'il me dit qu'il téléphonait pour une facture à recouvrir pour un abonnement de parution a l'annuaire.
J'ai aussitôt compris de quoi il retournait.
Je lui ai clairement dit que mon employeur n'était pas responsable, que c'était moi qui avait cette conversation téléphonique avec Mr Martin qui m'avait dit que cela était gratuit.
Il me dit que non que j'avais signé un bon de commande et qu'une signature avec un cachet commercial faisait foie.
Par contre je me suis aussitôt emporter je n'aime pas me faire avoir, alors je l'ai traité d'escroc, je lui ai dit que j'allais porter plainte et que je contacterai l'avocat conseil de la société.
Il m'a demandé si j'avais toujours le document sous les yeux et il m'a répondu que j'avais 7 jours pour nous rétracter.
Avez-vous vu sur ce Fax une adresse ? Avez-vous vu sur ce Fax un N° de téléphone ? Même si on aurait voulu ce rétracté il n'y a pas d'information les concernant à part un N° de FAX 08 26 703 394 !!!!!
Donc j'étais tellement énervé que j'en ai fait une affaire personnelle, il a du comprendre, il m'a dit je vous rappel dans 5 mn dès que je

vous ai renvoyé le Fax.rnJ'attends toujours maintenant cette appel je l'ai reçu en anonyme à 9h58 et 8 Jours après l'envoi de ce fax.rnDe toute façon je lui ai clairement dit qu'il n'aurait pas un centime de la société ou je travail.rnRien que de le raconter je me sens encore énervée, il peut toujours rappeler lui ou un autre je les attends de pied ferme, de toute façon c'est une arnaque.rnDu coup il ne m'a même pas dit combien il voulait.rnrnEnfin j'attend on verra bien.....

Par **christelle57metz**, le **17/03/2010 à 11:46**

BonjourrnMoi aussi je me suis fait avoir exactement de la même façon.rnMme MARCHAL a contacté ma société pour une soit disant mise à jour de nos coordonnées dans les annuaires téléphoniques.rnElle m'a rappelé 3 fois dans la matinée car je ne lui avais toujours pas renvoyé le fax, je lui ai dit que mon employeur était absent et que je ne pouvais pas signer à sa place. Elle m'a affirmé que c'était une simple formalité et qu'il n'y aurait rien à payer que c'était uniquement en cas de création de logo. Elle me demande donc de cocher une case pour savoir dans combien de temps nous voulions être rappelé (6, 12, 18, 24, 36 ou 48 mois). rnAu bout de 4 appels de sa part dans la même journée ainsi qu'un appel de son collègue situé à l'étage du dessous qui attendait sur le fax pour lui transmettre, je lui renvoie le fax signé à la fin de la journée.rnCe jour, elle me rappelle pour connaître notre moyen de paiement pour les 826 € HT mensuel en rapport avec le bon de commande du 01/03/2010. Je lui demande de me renvoyer le bon de commande car elle m'avait affirmé ainsi que son collègue qu'il n'y aurait rien à payer. Elle me dit qu'elle me le renvoie et qu'elle me rappelle tout de suite après. Le fax a bien été renvoyé mais pour l'instant j'attends qu'elle me rappelle.rnEntre temps je me suis empressé de contacter la DGCCRF ainsi que info escroqueries qui m'a bien précisé que c'était une arnaque reconnue mais qu'il faut bien faire attention de ne rien signer dans les cas là, surtout pour une entreprise car il n'y a pas de délai de rétractation entre professionnels.

Par **titi499**, le **22/03/2010 à 16:00**

au bureau j'ai été contactée par une Mme MARCHAL de central telecom (numéro masqué) qui m'a envoyé un fax à réexpédier rnje l'ai jeté rnj'ai été recontacté et sous la pression je l'ai faxé au 08 26 704 643 vu qu'on me disait que cela n'engageait à rien !rnpuis cela m'inquiétait j'ai fait des recherches sur le net et rnpuis je l'ai refaxé en barrant et en mettant refus rnrn**que dois je faire pour réagir au + vite cela m'inquiète !**rnje veux réagir avant qu'il ne soit trop tard et dès maintenant !rnjn'attends des conseils merci !rn1 adresse ou je peux envoyer un recommandé avec mes preuves à l'appui sans que cela me coûte ?

Par **omont**, le **01/04/2010 à 22:56**

Une femme me disant s'appeler MME MARCHAL de la Société CENTRALE TELECOM m'appelle début Mars afin de vérifier nos coordonnées pour la parution dans l'annuaire téléphonique, elle me dit que c'est gratuit tant que nous ne demandons pas un logornElle m'envoie un fax à lui retourner avec les modifications que nous y apporteronsrnElle me rappelle quelques minutes plus tard pour me demander si j'ai bien reçu le fax et de le renvoyer

suite à mon message du 22 mars rnj'avais renvoyé un fax le 25 mars disant que j'annulais le transfert pour DOL manoeuvre frauduleuse (j'étais dans les délais !)
rnje pensais être tranquille mais ce jour j'ai reçu un appel d'1 Mr CARPENTIER de factorfrance me demandant comment je veux payer le 826 euros
rnje lui ai dit qu'il y avait erreur que j'avais annulé ma demande
!rnil me répond que celà se fait par Lettre recommandée (sauf qu'on n'a pas l'adresse !)
rnnil m'a dit qu'un avocat allait me recontacter dans le 1/4 d'heure pour trouver un arrangement
rnj'ai eu un Mr BESSIER
rnje lui ai expliqué ceci et il m'a raccroché au nez !
rnje m'inquiète ! il y a aura t-il une suite
rnje pense que je vais porter plainte
rnqu'en pensez vous ?

Par **lulu**, le **27/05/2010 à 18:42**

bonjour,
rnJ'ai moi aussi été contacté par un certain Mr Bertin Eric de centrale télécom. A chaque fois, c'est le même principe, car d'autres sociétés frauduleuses existent et contactent régulièrement. Ils se font passer pour France Télécom ou une filiale de France télécom(ça n'existe pas),vous demande de mettre à jour votre fichier sur les pages jaunes ou blanches, vous envoie un fax et sans attendre vous rappelle et vous demande de signer tout de suite sans avoir pris le temps de lire les CGV. Il faut absolument prendre le temps de les lire et surtout de ne pas signer. Les fax envoyés sont toujours écrit de la même façon avec une offre promotionnelle qui couvre le premier mois et après, c'est bingo!
rnLe vrai pagesjaunes ou pagesblanches.fr ne procède pas du tout de la même façon. Tout d'abord, la grosse différence se fait par le numéro d'appel qui n'est pas masqué. C'est très important! ensuite, il vous laisse le temps de réfléchir et vous envoie par la suite une facture réglo!
rnEn conclusion, si le n° d'appel est masqué, méfiance!! et ensuite le temps de réflexion de plusieurs heures ou jours.

Par **arthy**, le **09/06/2010 à 10:47**

Bonjour,
rnMoi je viens d'avoir à l'instant Mme Marchal qui me proposait aussi la parution sur je ne sais quel botin!
rnElle m'a envoyé un fax pour que je confirme en signant le document!
rnEt l'orsque j'ai dit que ça n'était pas telecom france! Elle m'a répondu que c'était un partenaire !
rnJ'ai déjà eu affaire à ce genre de systeme et je me suis faite avoir en signant
rnnon m'a tellement mise en condition que j'ai du envoyé un chèque d'environ 1500€
!
rn**NE RENVoyer JAMAIS CE GENRE DE DOCUMENT! rnN'Y REPONDEZ PAS !rnET SI VOUS AVEZ SIGNE NE VOUS LAISSEZ PAS IMPRESSIONNER ET SURTOUT NE PAYEZ PAS ! ET ALLEZ PORTER PLAINTe**

Par **notre droit**, le **11/06/2010 à 17:35**

Aujourd'hui 11 juin 2010, nous faisons face à une escroquerie de "Fichiers Télécom", je m'empresse de suite à le signaler à la gendarmerie, notre avocat et la CCI, nous souhaitons ouvrir une enquête. Nous avons été contacté par un certain Monsieur Bertin voilà 3 jours par téléphone alors même que nous étions en réunion, d'une oreille j'ai bien entendu qu'il s'agissait d'une mise à jour de chez France Télécom au niveau des pages blanches, qu'il suffisait de retourner un fax que l'on recevrez dans la minute et vérifier ensemble les infos de notre adresse/ tél, j'avais pourtant demandé à ce monsieur de bien vouloir rappeler

ultérieurement mais devant l'insistance et le fait qu'il s'agissait d'une formalité de routine prenant cinq minutes, ce monsieur a surtout insisté pour que l'on ne s'inquiète pas et que tout était gratuit, il nous a donc coupé notre réunion sans même sans excuser, j'ai signé et tamponné tout en voulant rester à l'écoute de mon importante réunion, ce n'est qu'après dans mon bureau en lisant le document que j'ai très vite senti l'arnaque. Bien entendu le document fait apparaître une adresse à moitié effacée, pas d'explication nette sur la parution, les n° siret inexistantes et aucun n° d'appel sinon un fax. Donc nous avons souhaiter annuler le contrat en renvoyant un fax. Nous n'avons aucun original et ne disposons que d'un fax. Les conditions de vente sont non réglementaires, le droit de rétractation des 7 jours ne figurent pas. Aujourd'hui même, nous avons été contacté par soit disant leur cabinet d'avocat, pour nous proposer un deal avec une assurance que nous ne connaissons pas, soit nous partions sur le contrat avec 39000€ à verser (j'ai ri en entendant ça, j'ai cru à une mauvaise blague) ou bien un remboursement de 7700€ "et des brouettes à déboursier" et remboursable sous 6 jours, là je leur ai demandé s'ils prenaient les gens pour des imbéciles?, le type s'est très vite agacé devant nos questions et nous a raccroché au nez, j'ai donc rappelé le numéro qu'il m'avait toutefois laissé, d'ailleurs le cabinet d'avocats à Paris et l'adresse ainsi que le numéro de tél sont bidons et mais usurpent le vrai nom du cabinet d'avocats (là c'est grave), Au tél, j'ai eu peut-être le même personnage sous un autre nom, la discussion a duré une bonne 20aine de minutes, plus ou moins houleuse, sachant que je lui tire mon chapeau pour sa haute prestation de menteur, parfait acteur, avec tentative d'intimidation en élevant la voix quand nous voulions connaître l'adresse de Fichiers Télécom, il a tenté une manoeuvre frauduleuse, il avait le verbe facile avec une prestation de juge ...tissu de mensonge, bon on redescend sur terre, après quoi je lui ai dit que je remettrai mon dossier à mon expert pour qu'ils se mettent en rapport pour un éventuel règlement et là chapeau je suis tenu au secret le plus strict sous peine de me voir assigner par la société pour qui je ferai du tort. Nous avons remis bien entendu tout le dossier auprès de la Gendarmerie. nll ne faut pas rentrer dans leur jeu, ils sont très forts et surtout très intimidants, ils parlent bien et haussent très forts le ton devant nos questions pièges pour détourner nos questions, impossible par exemple d'avoir l'adresse de Fichiers Télécom indiqués en bas tout petit. nSurtout ne laissez aucune coordonnées bancaires et parlez en le plus possible. On finira bien par les éplinger!

Par **vince76**, le **05/07/2010 à 12:33**

Je suis actionnaire d'une société familiale, et je viens d'apprendre qu'une personne dans la société est tombée dans le piège (tous ceux qu'ils les ont eu savent que c'est très vite fait), il a signé et même payé. Au dernier dire il aurait payé plus de 20 K€. Pour une petite entreprise je vous laisse imaginer les conséquences ! J'aurais voulu savoir qu'elles sont les recourt que nous pouvons avoir et ce que nous pouvons faire pour rattraper cela? nMerci.

Par **momo**, le **15/07/2010 à 19:29**

Bonjour,nrnJ'ai également été victime des "fichiers télécom" à la suite d'un appal de la part de Mr Bertin le 12 juin 2010. Ce Monsieur m'a contacter en me disant qu'il aller m'envoyer un fax pour vérifier la mise à jour des pages blanches, et que cela était totalement gratuit, qu'il s'agissait d'une simple vérification. Etant sur mon lieu de travail et le fax n'étant pas activé, il m'a demander d'aller l'activer tout de suite, qu'il fallait simplement que je signe, que je mette le

tampon de ma société et que je coche 24 mois. Vu son empressement et son insistance, j'ai fait cela sans me poser trop de question étant donné la gratuité qu'il me garantissait. Cependant, 8 jours plus tard (le délai de rétractation étant passé), un Monsieur LACOURT de l'entreprise FACTOFRANCE me contacte par téléphone pour me dire qu'il fallait que je paye 826€ par mois ou si je voulais annuler l' "ordre de transfert" (avec une adresse presque effacée alors que le reste est visible) je devais payer 7700€ qui me seront remboursés sous six jours. Il m'a envoyé aussitôt un fax de résiliation et une clause de confidentialité. Les deux papiers étant signés de la part de Mr LACOURT mais les signatures n'étant pas du tout les mêmes. Il me rappelle. Je me suis donc opposé à cela et ce monsieur n'a pas arrêté de m'appeler jusqu'à énervement! L'ayant prévenu que si il continuait j'allais me renseigner sur eux. A ce moment là, il m'a demandé de n'en parler à personne, que cela était strictement confidentiel! J'ai tout de suite vu qu'il s'agissait d'un escroc, j'ai donc appelé la DGCCRF qui m'a demandé de leur écrire et qu'il s'occuperaient de cette affaire. J'ai également été voir un avocat qui m'a conseillé de ne pas m'en faire car il se pourrait que je n'entende plus parler de eux.

Par **enqueteur**, le **17/07/2010 à 01:37**

bonjour, dans le cadre d'une enquête veuillez entrer de toute urgence avec moi par email: arnaquespub@gmail.com cordialement (dans le cadre d'une enquête de police)